

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 7 octobre 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 7 octobre 2024 à 19h, au Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : mesdames les conseillères Lucy Gagnon, Shelley Judge et Louise Morin ainsi que messieurs les conseillers Pierre Laplante, Lee Patterson et Patrick Ouvrard.

Tous formant quorum sous la présidence du Maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, M. Gilbert Arel ainsi que le greffier, Me Owen Falquero.

17 personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h.

Le maire Burcombe fait mention de la réouverture prochaine du CLSC qui offrira des services à raison de deux jours par semaine.

2024-10-269

1.2. Adoption/Modifications à l'ordre du jour

*Il est
Proposé par Patrick Ouvrard
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait du point suivant:

3.1.3.2. Octroi de contrat - VLB2024-06 - Collecte et transport de matières résiduelles

ADOPTÉ

2024-10-270

1.3. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2024

Le maire et les élus ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024;

*Il est
Proposé par Lucy Gagnon
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 septembre 2024;

ADOPTÉ

1.4. Rôle triennal d'évaluation - Dépôt

Le greffier confirme le dépôt du rôle triennal d'évaluation foncière 2025-2026-2027 à son bureau le 10 septembre 2024 et la publication de l'avis public à l'effet que ledit rôle est dans son premier exercice fiscal.

2. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente période de questions a fait l'objet d'un enregistrement audio en direct de la séance, disponible à <https://lacbrome.ca/vie-municipale/seances-du-conseil/>

QUESTIONS ORALES LORS DE LA SÉANCE

Les intervenants sont:

MEGHAN SELENNE

(00:00)

1. À la suite des coupures budgétaires, la Ville et les élus seraient-ils enclin à faire une demande auprès du gouvernement du Québec afin de conserver le programme de francisation à la Commission scolaire Eastern Townships.

ALICIA SOUTHALL

(07:47)

2. Elle souhaite profiter de l'occasion pour remercier les pompiers et premiers répondants pour l'excellent travail lors de la journée porte ouverte à la caserne.

CAROLE LAVOIE

(09:53)

3. Questionnement sur les PIIA dans le cadre du développement sur la rue des Bouleaux puisqu'en 2022, il y a eu une forte opposition concernant la construction de bâtiments de plus de 2 étages. La citoyenne dépose au greffier une copie de son élocution.

RON GLOWE

(14:42)

4. Lors de la dernière séance du Conseil, il indique qu'il a fait une demande pour que l'on vienne arranger les nids de poule sur la rue de la Pointe-Fisher. Il reformule sa demande afin que les travaux soient complétés avant l'hiver.

3. ADMINISTRATION / LÉGISLATION

3.1. ADMINISTRATION

2024-10-271

3.1.1. Comptes à payer et listes des chèques émis

*Il est
Proposé par Louise Morin
Appuyé par Pierre Laplante
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil approuve les listes suivantes :

- Comptes à payer: 2 053 514,00\$
- Chèques émis # 2024-10: 1 442 637,41\$

ADOPTÉ

3.1.2. Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses

3.1.2.1. Décomptes progressifs

2024-10-272

3.1.2.1.1. AO VLB2024-02 - Travaux de réfection du secteur de la rue Montagne - Phase 2

ATTENDU la demande de paiement du décompte progressif #5 (facture #012345) de la compagnie G.J. Ménard Aménagement paysager inc. au montant de **966 582,43\$**, taxes incluses, pour travaux réalisés en exécution du contrat AO VLB2024-02 - Travaux de réfection du secteur de la rue Montagne - Phase 2. Ce montant inclus une retenue de 10%;

ATTENDU la recommandation de paiement d'Avizo Experts-Conseils de payer ce décompte progressif, au montant de **966 582,43\$**;

ATTENDU la recommandation de paiement de Laura Lee, Chef - Services techniques, de payer ce décompte progressif;

*Il est
Proposé par Shelley Judge
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise le paiement du décompte progressif #5 (facture #012345) de la compagnie G.J. Ménard Aménagement paysager inc. au montant de **966 582,43\$**, taxes incluses, pour travaux réalisés en exécution du contrat AO VLB2024-02 - Travaux de réfection du secteur de la rue Montagne - Phase 2, ledit paiement étant conditionnel à la réception par la Ville de tout document requis pour libérer le paiement, notamment preuve de paiement des soustraitants et/ou fournisseurs, le cas échéant.

QUE soit affecté au paiement de cette dépense ce même montant lequel sera financé à même le *Règlement 2021-07 décrétant une dépense de 6 499 247\$ et un emprunt de 4 580 183\$ pour des travaux de réfection*

des réseaux d'aqueduc et d'égout des routes du secteur de la rue Montagne et remboursable sur une période de vingt (20) années.

ADOPTÉ

3.1.2.2. Factures et dépenses diverses

3.1.3. Ententes, contrats et mandats

2024-10-273

3.1.3.1. Octroi de contrat - VLB2024-07 - Ajout et réfection de trottoirs - rue Victoria et chemin de Knowlton

ATTENDU l'appel d'offres VLB2024-07 - Ajout et réfection de trottoirs - rue Victoria et chemin Knowlton, dont l'objet est d'installer et améliorer les trottoirs;

ATTENDU QUE la Ville a reçu les quatre (4) soumissions suivantes dans le cadre de l'octroi de ce contrat:

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Huard excavation inc.	1 949 387,62\$
G.J. Ménard inc.	1 908 381,61\$
Bertrand Ostiguy inc.	1 554 462,00\$
Excavations St-Pierre et Tremblay inc.	1 755 520,26\$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de Bertrand Ostiguy inc. au montant de **1 554 462,00\$**, taxes incluses;

ATTENDU la recommandation de Marc-André Boivin, directeur adjoint des Travaux publics, d'accepter la soumission de Bertrand Ostiguy inc.;

*Il est
Proposé par Pierre Laplante
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde à Bertrand Ostiguy inc. le contrat pour l'appel, d'offres VLB2024-07 pour l'installation et réfection de trottoirs la rue Victoria et au chemin Knowlton au montant de **1 554 462,00\$**, taxes incluses.

QUE soit affecté au paiement de cette dépense le montant de la subvention du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés selon l'entente du 15 mars 2024, ce dernier étant versé comptant par le gouvernement provincial et représentant un maximum de 100 000\$;

QUE soit affecté au paiement de cette dépense le montant de la subvention du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière – 2024-2025 selon l'entente PAFFSR_20240112-109, ce dernier étant versé comptant par le gouvernement provincial et représentant un maximum de 340 580\$.

QUE soit affecté au paiement de cette dépense le montant de la subvention du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) - 2024-2025 selon l'entente NCQ78783, ce dernier étant versé comptant par le gouvernement provincial et représentant un maximum de 449 182\$.

QUE soit affecté au paiement de cette dépense la balance du montant non subventionné, lequel sera financé à même le surplus libre de la Ville de Lac-Brome (compte 59-111-00-000);

ADOPTÉ

2024-10-274

3.1.3.2. Octroi de contrat - Inspection du réseau d'égouts

ATTENDU QUE selon les exigences gouvernementales, la Ville a mis en place une stratégie d'inspection des conduites d'égouts qui ont atteint 50 ans et plus;

ATTENDU QU' il faut donner un contrat pour les inspections de 2024;

ATTENDU QUE la Ville a demandé deux (2) soumissions et a reçu les deux (2) soumissions suivantes dans le cadre de l'octroi de ce contrat:

Soumissionnaires	Prix (taxes incluses)
Sanivac	60 522,84\$
Groupe ADE	60 980,44\$

ATTENDU QUE la plus basse soumission conforme est celle de Sanivac au montant de **60 522.84\$**, taxes incluses;

ATTENDU la recommandation de Laura Lee, Chef - Services techniques, d'accepter la soumission de Sanivac;

*Il est
Proposé par Patrick Ouvrard
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde à Sanivac le contrat pour l'inspection des conduites d'égouts au montant de **60 522.84\$**, taxes incluses.

ADOPTÉ

2024-10-275

3.1.3.3. Résiliation - AO2020-12 - Services professionnels d'architecture - Caserne incendie et centre des mesures d'urgence

ATTENDU la résolution 2020-09-292 (8 septembre 2020) du Conseil de la Ville de Lac-Brome octroyant le contrat pour l'appel d'offres AO2020-12 Services professionnels d'architecture - Caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence à Favreau Blais associés architectes;

ATTENDU QUE l'appel d'offres a spécifié un échéancier de septembre 2020 à mars 2021 pour la réalisation du contrat;

ATTENDU QUE pour plusieurs raisons, l'échéancier n'a pas pu être respecté;

ATTENDU QUE l'Article 2125 du *Code civil du Québec* prévoit la résiliation d'un contrat en tout temps;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Brome veut invoquer l'Article 2125 afin de résilier le contrat AO2020-12 avec date d'effet de la résiliation au 7 octobre 2024;

Il est

Proposé par Pierre Laplante

Appuyé par Patrick Ouvrard

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Brome autorise la résiliation du contrat AO2020-12 Services professionnels d'architecture - Caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence avec date d'effet au 7 octobre 2024.

ADOPTÉ

2024-10-276

3.1.3.4. Résiliation - VLB2021-05 - Services en ingénierie - Construction de la caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence

ATTENDU la résolution 2021-03-065 (1er mars 2021) du Conseil de la Ville de Lac-Brome octroyant le contrat pour l'appel d'offres VLB2021-05 Services professionnels en ingénierie - Construction de la caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence à Services EXP inc.;

ATTENDU QUE l'appel d'offres a spécifié un échéancier de mars à août 2021 pour la réalisation du contrat;

ATTENDU QUE pour plusieurs raisons, l'échéancier n'a pas pu être respecté;

ATTENDU QUE l'Article 2125 du *Code civil du Québec* prévoit la résiliation d'un contrat en tout temps;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Brome veut invoquer l'Article 2125 afin de résilier le contrat VLB2021-05 avec date d'effet de la résiliation au 7 octobre 2024;

*Il est
Proposé par Louise Morin
Appuyé par Lucy Gagnon
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Brome autorise la résiliation du contrat VLB2021-05 Services professionnels en ingénierie - Construction de la caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence avec date d'effet au 7 octobre 2024.

ADOPTÉ

2024-10-277

3.1.3.5. Résiliation - Contrat pour services en ingénierie - structure et civile - Construction de la caserne incendie et centre des mesures d'urgence

ATTENDU la résolution 2022-08-260 (8 août 2022) du Conseil de la Ville de Lac-Brome octroyant le contrat pour les Services professionnels en ingénierie - Structure et civil - Construction de la caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence à St-Georges Structures & Civil.;

ATTENDU QUE le contrat a spécifié un échéancier de juillet 2022 à janvier 2023 pour la réalisation du contrat;

ATTENDU QUE pour plusieurs raisons, l'échéancier n'a pas pu être respecté;

ATTENDU QUE l'Article 2125 du *Code civil du Québec* prévoit la résiliation d'un contrat en tout temps;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Brome veut invoquer l'Article 2125 afin de résilier ce contrat avec date d'effet de la résiliation au 7 octobre 2024;

*Il est
Proposé par Patrick Ouvrard
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise la résiliation du contrat Services professionnels en ingénierie - Structure et civil - Construction de la caserne d'incendie et centre des mesures d'urgence avec date d'effet au 7 octobre 2024.

ADOPTÉ

2024-10-278

3.1.3.6. Mandat de signature - Acte de servitude Hydro-Québec et Bell - partie des lots 3 939 652 et 6 531 082

*Il est
Proposé par Shelley Judge
Appuyé par Pierre Laplante
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil mandate le maire, Richard Burcombe et le directeur général, Gilbert Arel, pour signer, pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Line Barry, notaire, établissant des servitudes pour les utilités de Bell Canada et d'Hydro Québec sur les parties des lots 3 939 652 et 6 531 082, ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2024-10-279

3.1.3.7. Mandat de signature - Demande de subvention au ministère de l'Environnement - Station de nettoyage des embarcations

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le règlement 2024-05 relatif nettoyage des embarcations sur le lac Brome;

ATTENDU QUE la Ville opère une station de nettoyage des embarcations depuis 2023;

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) offre des subventions pour l'installation des stations de nettoyage;

*Il est
Proposé par Louise Morin
Appuyé par Patrick Ouvrard
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise Caroline Cusson, directrice du Service des finances et de la trésorerie de déposer un projet dans le cadre du programme *Stations de nettoyage d'embarcations 2023-2028* du MELCCFP dans le cadre du projet intitulé *Station de nettoyage autonome*, et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

3.1.4. Ressources humaines

2024-10-280

3.1.4.1. Fin d'emploi d'un employé cadre

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont été avisés de la décision prise par le directeur général de proposer une quittance et une transaction de fin d'emploi à l'employé portant le matricule #80;

ATTENDU QU' une entente de fin d'emploi a été convenue entre les parties le 3 octobre 2024;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et majorité par voix exprimées

5 pour, 1 contre (Patrick Ouvrard vote contre)

QUE le Conseil entérine la fin d'emploi de l'employé cadre portant le matricule #80;

QUE le Conseil mandate le maire, Richard Burcombe, et le directeur général, Gilbert Arel, à signer, pour et au nom de la Ville de Lac-Brome, la quittance et la transaction entre la Ville et l'employé cadre portant le matricule #80;

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement de la somme prévue pour la quittance et la transaction;

QUE les fonds nécessaires au paiement de cette dépense soient puisés à même le fonds général de la Ville.

ADOPTÉ

2024-10-281

3.1.4.2. Permanence - Christine Marchand

ATTENDU la résolution 2024-01-012;

ATTENDU la recommandation du directeur du Service du greffe et des affaires juridiques, Owen Falquero, concernant la permanence de madame Christine Marchand aux conditions et modalités associées à une permanence au poste de *Greffière adjointe* au Service du greffe et des affaires juridiques;

Il est

Proposé par Pierre Laplante

Appuyé par Patrick Ouvrard

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil approuve en date du 1er juillet 2024, la recommandation pour la permanence de madame Christine Marchand aux conditions et modalités associées à une permanence au poste de *Greffière adjointe* au Service du greffe et des affaires juridiques.

ADOPTÉ

2024-10-282

3.1.4.3. Embauche - Concierge

ATTENDU la modification des conditions du poste de *Concierge* à 35 heures par semaine est nécessaire pour assurer les services d'entretien des bâtiments de la Ville;

ATTENDU la recommandation de la conseillère en ressources humaines, Alexandra Barré, de modifier un poste de *Concierger* de 25 à 35 heures par semaine;

ATTENDU QUE le poste a été affiché en août 2024 et que le Conseil (par résolution 2024-09-248) a engagé une personne pour ce poste. Malheureusement, cette personne a quitté son poste le 27 septembre 2024;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de Mme Barré concernant le salaire, la durée et les conditions d'emploi de Darren McJannet à titre de *Concierger* de la Ville et s'en déclarent satisfaits;

*Il est
Proposé par Patrick Ouvrard
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise l'embauche de Darren McJannet à titre de *Concierger* avec date d'entrée en fonction le 7 octobre 2024;

QUE les conditions de son emploi soient conformes au Protocole des conditions de travail du personnel non syndiqué de la Ville et aux conditions et modalités convenues avec monsieur McJannet, dont le Conseil a pris connaissance et lesquelles seront classées à son dossier d'employé;

QUE la directrice du Service des finances et de la trésorerie, Caroline Cusson, déposera au Conseil ses recommandations concernant la permanence de l'emploi de monsieur McJannet dès la fin de sa période de probation de six (6) mois;

QUE l'organigramme de l'administration de la Ville soit modifié en conséquence.

ADOPTÉ

3.1.5. Divers

2024-10-283

3.1.5.1. Politique de gestion intégrée des documents 2024 - Adoption

ATTENDU QUE l'article 6 de la *Loi sur les archives* prévoit l'obligation pour les organismes publics d'adopter une politique de gestion de leurs documents actifs et semi-actifs;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Brome est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

ATTENDU la résolution 2022-01-030 du Conseil adoptant la mise à jour du calendrier de conservation et l'approbation de

celui-ci par Bibliothèque et Archives nationales du Québec le 14 février 2024, conformément à l'article 8 de la *Loi sur les archives*;

ATTENDU QU' afin de s'acquitter de ses obligations en matière de gestion de ses documents, la Ville de Lac-Brome a élaboré une *Politique de gestion intégrée des documents (GID)* qui établit les principes directeurs pour une approche intégrée de la gestion documentaire et ainsi pouvoir appliquer de façon efficace son calendrier de conservation;

*Il est
Proposé par Louise Morin
Appuyé par Lee Patterson
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil adopte la *Politique de gestion intégrée des documents (GID)* et qu'elle soit publiée sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉ

2024-10-284 3.1.5.2. Budget révisé 2024- Office d'habitation de Brome-Missisquoi

*Il est
Proposé par Patrick Ouvrard
Appuyé par Pierre Laplante
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil approuve le budget révisé 2024 de l'Office municipal d'habitation de brome-Missisquoi.

ADOPTÉ

2024-10-285 3.1.5.3. Mauvaises créances - Radiation

ATTENDU QU' il existe au registre des comptes à recevoir de la Ville des créances qui sont soit prescrites, soit irrécouvrables, car le titre de propriété n'est pas clair;

ATTENDU QU' il y a lieu de radier ces mauvaises créances des comptes à recevoir de la Ville, selon la liste réalisée à cet effet par la directrice du Service des finances et de la trésorerie;

*Il est
Proposé par Louise Morin
Appuyé par Lucy Gagnon
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise la radiation des créances suivantes des comptes à recevoir de la Ville:

Matricule	Montant
7608-44-0043-1-000-0000	12,29\$
8317-24-3895-0-000-0000	19,47\$
8209-79-3772-4-000-0000	65,52\$
8008-76-7867-0-000-0000	116,72\$
8010-43-9416-0-000-0000	768,49\$
8109-31-3858-4-000-0000	15,51\$
7007-45-8286-0-030-0000	177,58\$

ADOPTÉ

2024-10-286

3.1.5.4. Appui - Grande semaine des tout-petits

ATTENDU QUE la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

ATTENDU QUE tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

ATTENDU QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux, afin que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement*;

ATTENDU QUE la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs:

- d'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- de sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- de mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- de briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- de mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

ATTENDU QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

ATTENDU QUE les municipalités comme gouvernements de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

ATTENDU QUE les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

*Il est
Proposé par Shelley Judge
Appuyé par Pierre Laplante
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil autorise le maire à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la Grande semaine des tout-petits;

QUE le Conseil autorise le maire à procéder à la Levée du drapeau de la Grande semaine des tout-petits, et invite les membres du Conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

ADOPTÉ

2024-10-287

3.1.5.5. Appui - Action Communautaire Lac-Brome

ATTENDU QU' Action Communautaire Lac-Brome est un OSBL qui à comme mission de soutenir et accompagner les membres de la communauté sur le territoire de la Ville de Lac-Brome et des environs;

*Il est
Proposé par Pierre Laplante
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil de la Ville de Lac-Brome appuie la demande de financement d'Action Communautaire Lac-Brome au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

ADOPTÉ

3.2. LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

3.2.1. Règlements - Avis de motion/Présentation

3.2.2. Règlements - Adoption

2024-10-288

3.2.2.1. Règlement 596-19 modifiant règlement de zonage 596 - Adoption du Second projet

ATTENDU QUE l'avis de motion, la présentation, le dépôt et l'adoption du Premier projet de règlement 596-19 étaient donnés lors de la séance ordinaire du Conseil du 3 septembre 2024;

ATTENDU QUE le conseiller Lee Patterson a mentionné l'objet du règlement, ainsi que sa portée. L'objet du règlement vise spécifiquement l'ajout de l'usage suivant la Grille de

spécification d'usages permis dans la zone UMV-3-H12 (Annexe XI du règlement de zonage 596):

Catégorie 32

Établissement affecté à l'exercice des services personnels de type : barbiers, coiffeurs, esthéticiens, modistes, lavoir, nettoyeur à sec sans solvant, port d'attache taxi, tailleurs, cordonniers, photographes et autres pourvoyeurs de services similaires

- ATTENDU QUE la Ville a tenu une réunion publique de consultation le 3 octobre 2024;
- ATTENDU QUE le Conseil a pris en considération les idées, commentaires et opinions exprimés lors de la réunion publique;
- ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que copies du Second projet du règlement 596-19 soient mises à la disposition du public pour consultation avant le début de la séance;

Il est

Proposé par Lucy Gagnon

Appuyé par Shelley Judge

Et unanimement résolu par voix exprimées

- QUE le Conseil adopte le Second projet du règlement 596-19 modifiant le règlement de zonage 596 avec changements, spécifiquement d'enlever la phrase *et autres pourvoyeurs de services similaires* de la définition de la catégorie d'usage C32 en ce qui concerne la zone UMV-3-H12;
- QUE ce projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter dans la zone UMV-3-H12 et les zones contiguës;
- QUE le Conseil ordonne au greffier de tenir une période de réception des demandes de participation à un référendum pendant au moins 8 jours, et de donner avis public en conformité avec la Loi.

ADOPTÉ

4. SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

4.1. Dépôt du rapport du Service de l'urbanisme et de l'environnement

Dépôt du rapport mensuel du Service de l'urbanisme et de l'environnement.

4.2. Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité consultatif d'environnement

Dépôt des procès-verbaux des deux réunions du Comité consultatif d'urbanisme et de la réunion du Comité consultatif d'environnement.

La conseillère Louise Morin fait mention des points suivants:

- il y a une nouvelle représentante de la Fondation des terres du Lac-Brome sur le CCE;
- 1250 embarcations ont été nettoyées à la station de nettoyage lors de la saison estivale;
- quatre (4) demandes en lien avec le programme de jardins de pluie (règlement adopté en 2024) ont été approuvées;
- une rencontre auprès de représentants du gouvernement fédéral concernant la sécurité nautique sur le lac s'est déroulée avec des membres du CCE;
- des avis et des contraventions sont toujours envoyés aux riverains qui ne respectent toujours pas la bande riveraine de 15 mètres;
- la division de l'environnement a étudié, de façon plus approfondie, le phénomène des espèces envahissantes dans le lac;
- l'inspection des installations septiques se poursuit.

4.3. DEMANDES DE MODIFICATION EXTÉRIEURE - PIIA

2024-10-289

4.3.1. 2-16, rue des Bouleaux, lot #6 422 149, zone UC-4-L13

Nature de la demande: Construction d'un bâtiment multifamilial et d'un bâtiment accessoire

ATTENDU le dépôt d'une demande de construction d'un bâtiment multifamilial de huit (8) logements et d'un bâtiment accessoire;

ATTENDU les résolutions CCU-24-084 et CCU-24-085 du CCU et ses recommandations d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil accepte la demande de construction d'un bâtiment multifamilial de huit (8) logements et d'un bâtiment accessoire au 2-16, rue des Bouleaux, lot #6 422 149, zone UC-4-L13.

ADOPTÉ

2024-10-290

4.3.2. 41-55, rue des Bouleaux, lot #6 422 145, zone UC-4-L13

Nature de la demande: Construction d'un bâtiment multifamilial

ATTENDU le dépôt d'une demande de construction d'un bâtiment multifamilial de huit (8) logements;

ATTENDU la résolution CCU-24-086 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Lucy Gagnon
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de construction d'un bâtiment multifamilial de huit (8) logements au 41-55, rue des Bouleaux, lot #6 422 145, zone UC-4-L13.

ADOPTÉ

2024-10-291 4.3.3. 8, rue Stockwell, lot #4 266 569, zone URA-18-K16

Nature de la demande: Construction d'un bâtiment accessoire

ATTENDU le dépôt d'une demande de construction d'un bâtiment accessoire de type remise;

ATTENDU la résolution CCU-24-087 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de construction d'un bâtiment accessoire au 8, rue Stockwell, lot #4 266 569, zone URA-18-K16.

ADOPTÉ

2024-10-292 4.3.4. 37, chemin Lakeside, lot #4 266 248, zone UCV-5-K15

Nature de la demande: Installation d'une enseigne

ATTENDU le dépôt d'une demande d'installation d'une enseigne à plat;

ATTENDU la résolution CCU-24-088 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Louise Morin
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande d'installation d'une enseigne à plat au 37, chemin Lakeside, lot #4 266 248, zone UCV-5-K15.

ADOPTÉ

2024-10-293 4.3.5. 1148, chemin de Knowlton, lot #3 940 077, zone UC-1-M2

Nature de la demande: Rénovation d'un bâtiment commercial

ATTENDU le dépôt d'une demande de rénovation d'un bâtiment commercial;

ATTENDU QUE la demande consiste à enlever un pignon, reconstruire un nouveau toit, reconstruire les galeries avant, ajouter une pergola et modifier la couleur du revêtement extérieur;

ATTENDU la résolution CCU-24-089 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de rénovation d'un bâtiment commercial au 1148, chemin de Knowlton, lot #3 940 077, zone UC-1-M2.

ADOPTÉ

2024-10-294 4.3.6. 243, chemin Frizzle, lot #5 252 362, zone UV-5-I12

Nature de la demande: Lotissement

ATTENDU le dépôt d'une demande de lotissement pour la création d'un lot desservi;

ATTENDU QU' une demande concernant le même terrain avait été déposée en 2022, mais n'avait pas été finalisée;

ATTENDU QUE la nouvelle demande vise à créer un lot avec une ligne de profondeur plus longue et une superficie supérieure;

ATTENDU la résolution CCU-24-090 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Lucy Gagnon
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de lotissement pour la création d'un lot desservi au 243, chemin Frizzle, lot #5 252 362, zone UV-5-I12.

ADOPTÉ

4.4. DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

2024-10-295 4.4.1. 336, chemin Iron Hill, lot #3 163 633, zone AF-9-F6

Nature de la demande: Génératrice et réservoir en cour avant

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à permettre l'installation d'une génératrice et d'un réservoir dans une cour avant d'un lot;

ATTENDU QUE l'article 31 du règlement de zonage 596 stipule qu'une génératrice ou un réservoir sont autorisés strictement dans une cour latérale ou une cour arrière d'un lot;

ATTENDU la résolution CCU-24-091 du CCU et sa recommandation de refuser la demande, le comité étant d'avis que les demandeurs peuvent respecter la réglementation de la Ville sans souffrir d'un préjudice sérieux;

ATTENDU QUE les demandeurs ont soumis un argumentaire suite à la recommandation de refus du CCU;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de dérogation mineure de permettre l'installation d'une génératrice et d'un réservoir dans une cour avant d'un lot au 336, chemin Iron Hill, lot #3 163 633, Zone AF-9-F6, et ce, selon le plan soumis dans la demande.

ADOPTÉ

2024-10-296

4.4.2. 376, chemin de Knowlton, lot #4 266 269, zone UP-6-K14

Nature de la demande: Installation d'un conteneur de transport pour entreposage

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à permettre l'installation d'un conteneur de transport pour entreposage;

ATTENDU QUE les articles 30 et 31 du règlement de zonage 596 stipule qu'un conteneur de transport est permis seulement dans les zones agricoles à des fins agricoles, ainsi qu'à l'intérieur d'une aire d'entreposage commerciale ou industrielle conforme à l'article 69 du règlement 596;

ATTENDU QUE le terrain en question est d'un usage institutionnel (école);

ATTENDU la résolution CCU-24-092 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande, à la condition que le conteneur soit de la même couleur que le bâtiment principal;

*Il est
Proposé par Lee Patterson*

*Appuyé par Patrick Ouvrard
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de dérogation mineure permettant l'installation d'un conteneur de transport pour entreposage au 376, chemin de Knowlton, lot #4 266 269;

QUE cette permission est strictement assujettie aux conditions suivantes:

i) que le demandeur prenne des mesures pour limiter l'impact visuel du conteneur en installant, soit une clôture, soit un écran végétal, et ce, selon l'article 69 du règlement de zonage 596;

ii) que ces mesures doivent être mises en place en même temps que l'installation du conteneur de transport.

ADOPTÉ

2024-10-297

4.4.3. 1073, chemin de Knowlton, lot #6 379 534, zone UC-2-N3

Nature de la demande: Autoriser trois (3) bâtiments principaux sur un lot

ATTENDU le dépôt d'une demande visant à permettre la présence de trois (3) bâtiments principaux (de type entrepôt) sur un lot;

ATTENDU QUE l'article 129 du règlement de zonage 596 stipule que la présence de plus d'un bâtiment principal est possible seulement dans les zones d'appellation A, UI, RF ou UP. Le lot #6 379 534 est dans la zone UC-2-N3;

ATTENDU QUE les trois (3) bâtiments principaux vont servir d'entreposage commercial;

ATTENDU la résolution CCU-24-093 du CCU et sa recommandation d'accepter la demande;

*Il est
Proposé par Lee Patterson
Appuyé par Shelley Judge
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accepte la demande de dérogation mineure de permettre la présence de trois (3) bâtiments principaux (de type entrepôt) sur le lot 6 379 534, au 1073, chemin de Knowlton.

ADOPTÉ

4.5. DEMANDE(S) DE CHANGEMENT DE ZONAGE

4.6. DEMANDE DE LOTISSEMENT

2024-10-298

4.6.1. 243, chemin Frizzle, lot #5 252 362, Zone UV-5-I12

ATTENDU le dépôt d'une demande de lotissement d'une partie du lot 5 252 362 afin de créer un lot à construire;

ATTENDU QU' en vertu de l'article 23 du Règlement de lotissement 597, le propriétaire d'un terrain visé par un plan relatif à une opération cadastrale doit s'engager à céder gratuitement à la Ville, un terrain à 10% de la superficie totale du terrain qui convient à l'établissement ou l'agrandissement d'un parc, terrain de jeu, sentier ou espace naturel ou de verser une somme à la Ville au montant de 10% de la valeur du terrain;

Il est

Proposé par Lucy Gagnon

Appuyé par Pierre Laplante

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil exige une contribution d'un terrain à 10% de la superficie totale du terrain à créer qui convient à l'établissement ou l'agrandissement d'un parc, sentier ou espace naturel.

ADOPTÉ

4.7. DEMANDE(S) À LA C.P.T.A.Q.

4.8. Autres

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

5.1. Rapport mensuel du Service de Sécurité publique et Incendie et responsable des Premiers répondants

Dépôt du rapport mensuel du Service de la Sécurité publique et Incendie et responsable des Premiers répondants

Le conseiller Patrick Ouvrard mentionne les points suivants:

- le Service incendie a répondu à 32 interventions dans le mois de septembre ainsi que 5 sauvetages nautiques et en forêt;
- 58 sorties pour les premiers répondants à Lac-Brome et 8 dans le secteur de Bolton-Ouest;
- Dans quelques semaines, une rencontre aura lieu avec le service afin de faire une évaluation de la saison estivale;
- la patrouille nautique a fait 276 interceptions, principalement auprès des utilisateurs de planches à pagaie.

6. TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

6.1. Rapport mensuel du Service des Travaux publics et Services techniques

Dépôt du rapport du Service des Travaux publics et Services techniques

La conseillère Shelley Judge mentionne les points suivants:

- plusieurs travaux de nivelage des chemins de gravier ainsi que le scellement de fissures sur les chemins Brome, Mill et Bondville;
- préparation des matériaux, équipements et véhicules pour la saison hivernale;
- installation de nouveaux panneaux électroniques indiquant la limite de vitesse;
- mise en oeuvre des travaux d'automne pour la division d'horticulture.

2024-10-299

6.2. Appui - Demande de la MRC Brome-Missisquoi concernant la contribution gouvernementale dans la programme TECQ

ATTENDU QUE la dernière correspondance du gouvernement du Québec à la MRC Brome-Missisquoi relativement au Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 annonçait les montants attribués à chacune des municipalités;

ATTENDU QU' il y a une diminution dans les montants reçus pour toutes les municipalités de la MRC et cette baisse est attribuable à la portion moins généreuse provenant du financement accordé par le gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE bien que le gouvernement québécois ait haussé sa part totale dans le programme, les besoins sont grandissants dans les municipalités en matière d'investissement en infrastructures et les coûts rattachés à desdits travaux sont de plus en plus onéreux;

Il est

Proposé par Shelley Judge

Appuyé par Pierre Laplante

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil dénonce la réduction de la contribution du gouvernement fédéral attribué au Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) et demande que le manque à gagner soit redistribué aux municipalités;

QUE le Conseil demande au greffier de transmettre cette résolution à la ministre des Affaires municipales du Québec, Andrée Laforest, aux députées fédérale et provinciale de notre territoire, à la FQM, à l'UMQ et aux municipalités locales du territoire de la MRC pour appui.

ADOPTÉ

7. LOISIRS, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.1. Rapport mensuel du LSCLB

Dépôt des rapports mensuels du Service des loisirs, du tourisme, de la culture et de la vie communautaire.

Le conseiller Pierre Laplante mentionne le point suivant:

- il aimerait remercier les organisateurs de la *Marche pour vaincre le cancer*, dimanche, le 6 octobre dernier qui a récolté plus de 71 000\$.

La conseillère Lucy Gagnon mentionne le point suivant:

- les événements les Friands ainsi que Les Journées de la Culture ont eu un très grand succès dans le mois de septembre où nous avons eu une météo clémente pour la saison;
- en octobre aura lieu le Festival littéraire de Knowlton du 17 au 19 octobre.

2024-10-300

7.2. Demandes de contribution financière

Il est

Proposé par Lucy Gagnon

Appuyé par Pierre Laplante

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE le Conseil autorise les dépenses suivantes à titre de contribution financière aux activités des organismes suivants:

- Fondation jeunesse Brome-Missisquoi: 250\$
- Opération Nez rouge: 200\$
- Concours de décoration de citrouilles et de maisons en pain d'épice: 1 000\$

ADOPTÉ

7.3. Demande(s) d'utilisation du domaine public

8. ÉCONOMIE LOCALE

9. VARIA

10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente période de questions a fait l'objet d'un enregistrement audio en direct de la séance, disponible à lacbrome.ca/vie-municipale/seances-du-conseil

QUESTIONS ORALES LORS DE LA SÉANCE

Les intervenants sont:

BRENDA STONE

(00:00)

5. Combien de payeurs de taxes y a-t-il sur le territoire de la Ville de Lac-Brome et quelle est la dette de la Ville en ce moment?

(03:51)

6. Combien de secteurs de la Ville étaient jadis des milieux humides, mais qui ont été remblayés? Est-ce qu'il y a des secteurs présentement en développement qui sont des milieux humides?

ALICIA SOUTHALL

(06:07)

7. Sur la rue Highland, il y a un grand terrain à vendre. Est-ce que ce terrain est au moins en partie un milieu humide?

(06:55)

8. Concernant les fonds pour le programme de francisation de la Commission scolaire Eastern Townships adressés plus tôt, tous les maires de la MRC ont signé une lettre pour demander de conserver ce programme selon les dires de M. Lee Patterson.

(08:23)

9. Concernant le projet sur la rue des Bouleaux, il serait possible de construire combien d'unités résidentielles?

MEGHAN SELENNE

(14:45)

10. Demande ce qui se construit sur le chemin du Centre, juste en amont de la rue de Bondville.

ALICIA SOUTHALL

(13:31)

11. Question concernant la résiliation de 3 contrats pour le projet de la caserne. Quel terrain va accueillir la caserne et combien d'argent a été dépensé à date sur ce projet dans les 3 contrats résiliés.

FRANÇOIS ALLARD

(19:53)

12. Il demande si le Conseil a l'intention de changer le règlement de zonage afin de réduire la norme de 15 mètres pour la bande riveraine autour du lac et, le cas échéant, l'échéancier pour cet amendement.

CAROLE LAVOIE

(26:37)

13. Demande quand le règlement de zonage a été amendé concernant la zone de la rue des Bouleaux.

ALICIA SOUTHALL

(27:22)

14. À la réunion des citoyens à Foster, un citoyen a demandé qui avait fait l'étude géologique pour le projet de réfection de la rue Montagne, alors que les entrepreneurs ont trouvé du roc lors des travaux. Quels sont les impacts financiers de cette situation inattendue?

LARRY INGOLD

(31:17)

15. Demande à savoir quelles sont les restrictions que la Ville entend demander du gouvernement fédéral concernant l'usage du lac.

(33:22)

16. Demande à savoir, suite à une fin d'emploi d'un cadre, le département dans lequel l'employé travaillait.

2024-10-301

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Patrick Ouvrard

Appuyé par Lucy Gagnon

Et unanimement résolu par voix exprimées

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 20h42.

ADOPTÉ



Richard Burcombe
Maire



Owen Falquero
Greffier